



Communiqué

Publication immédiate

La Commission tiendra une audience spéciale à huis clos le 18 novembre

Ottawa, le 14 novembre 2004 - La Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, présidée par M. le juge Dennis R. O'Connor, tiendra une audience à huis clos le jeudi 18 novembre afin d'entendre des représentations orales pour déterminer si les sections non expurgées de certains documents de la GRC seront rendues publiques. Ces documents ont été déposés en preuve lors des audiences à huis clos de la Commission. L'édition des documents, effectuée par le gouvernement, est fondée sur le privilège de la confidentialité liée à la sécurité nationale (CLSN) tel que réclamé par le gouvernement. Le Commissaire n'a pas encore rendu sa décision au sujet de la CLSN de ces documents.

Les avocats de Maher Arar ont demandé que les sections non expurgées des documents de la GRC soient rendues publiques sur le champ. Lors de l'audience, le Commissaire devra décider soit de rendre publiques les sections non expurgées de ces documents ou, si nécessaire, de tenir une audience publique pour entendre les arguments à savoir si les documents doivent être rendus publics maintenant. La décision du Commissaire sera rendue publique peu de temps après la tenue de l'audience.

Créée en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, la Commission a été établie sur la recommandation de la vice première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile afin d'enquêter et faire rapport sur les mesures prises par les responsables canadiens à l'égard de Maher Arar. Le Commissaire a également reçu le mandat de formuler des recommandations qui lui semblent opportunes sur la création d'un mécanisme d'examen indépendant des activités de la GRC en matière de sécurité nationale.

- 30 -

Contact pour les médias : Francine Bastien,
613-996-4741; cellulaire : 613-299-6554; courriel : fbastien@bellnet.ca

PO Box / CP 507, Station B / Succursale B
Ottawa, Canada K1P 5P6

613 996-4741 Fax / télécopieur 613 992-2366

www.ararcommission.ca / www.commissionarar.ca